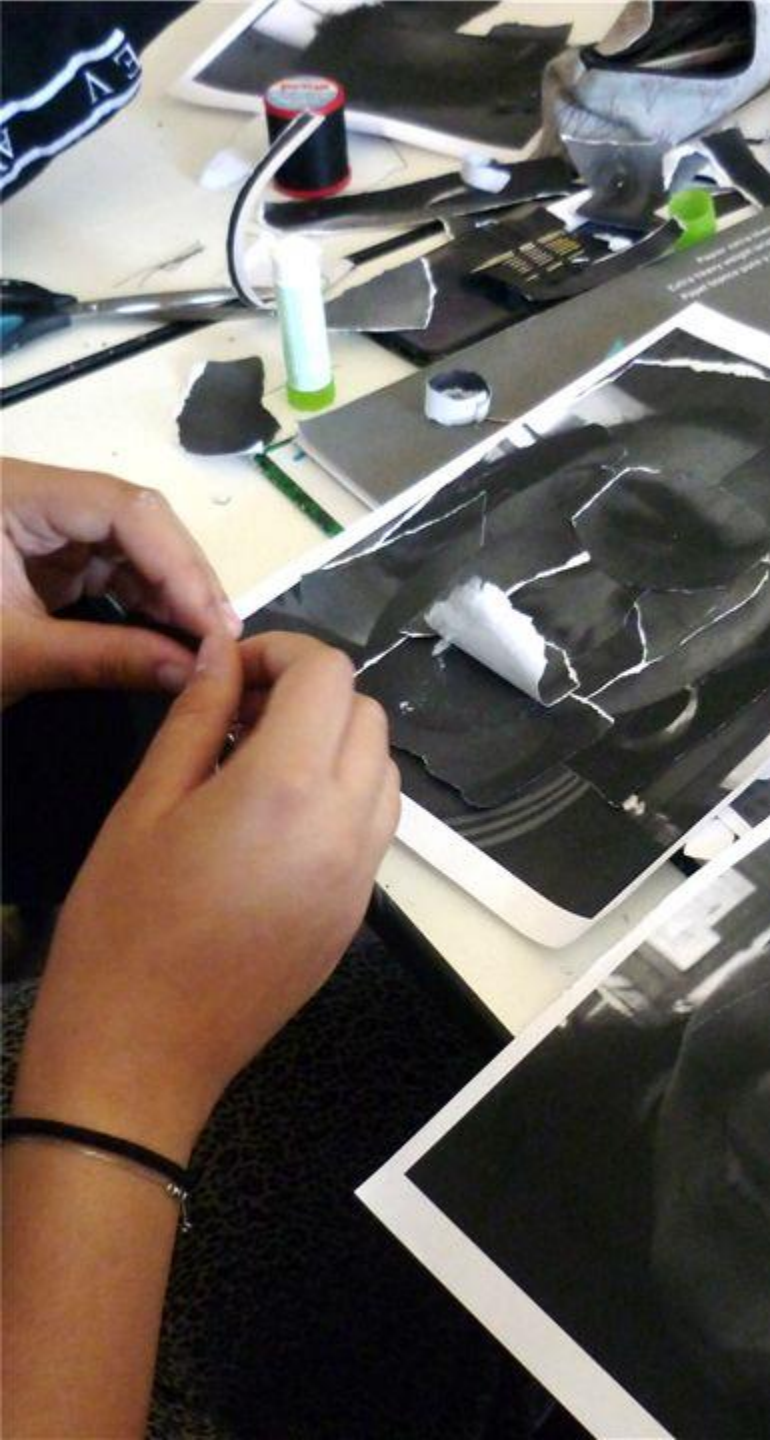




**LES ENSEIGNEMENTS
OPTIONNELS
AU LYCEE
MARIE-CURIE
DE SCEAUX**

Arts plastiques





Suivre une option facultative arts plastiques au lycée permet l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique.

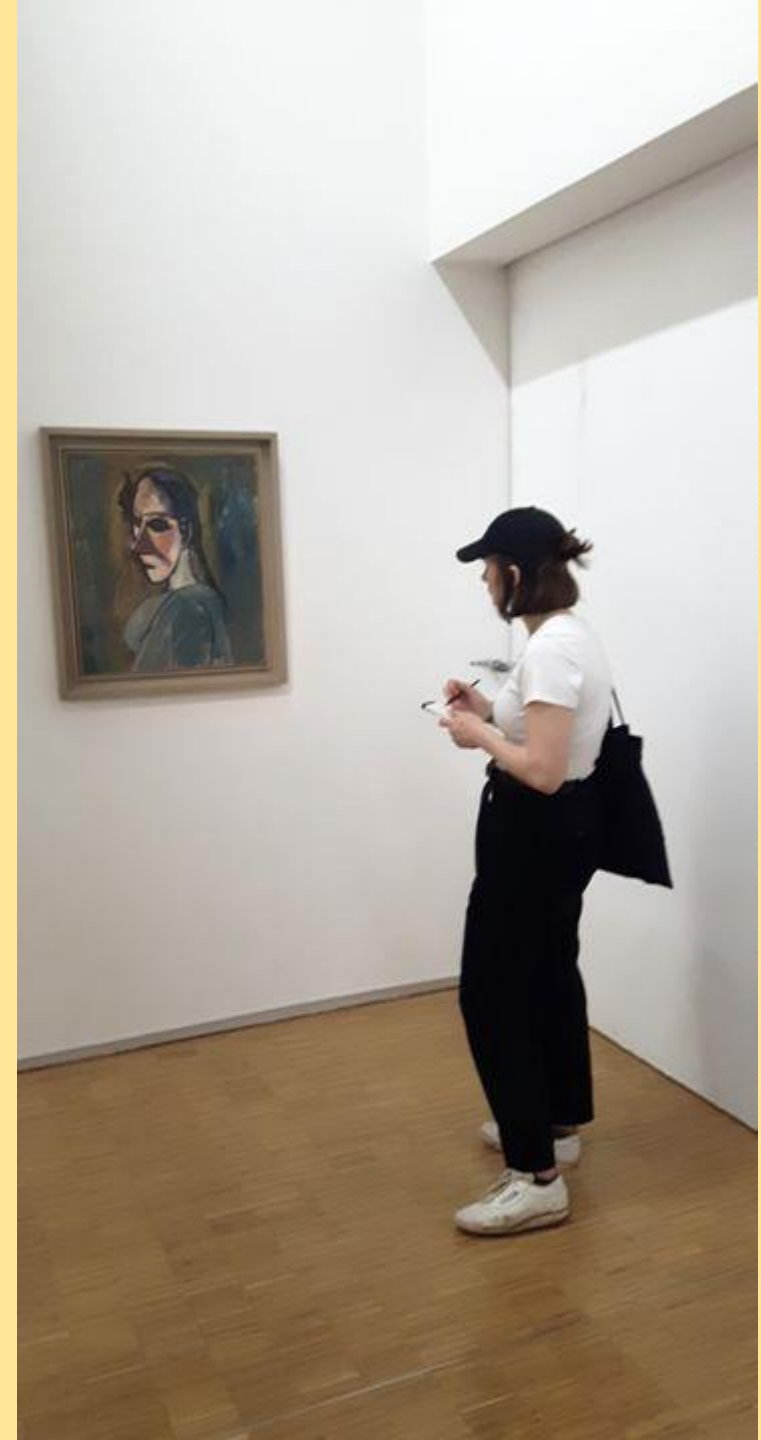
L'enseignement optionnel en classe de première est accessible à tous les élèves, qu'ils aient suivi ou non l'option en seconde. Il est cependant raisonnable de l'avoir suivi en première pour le suivre en terminale.

Suivre une option artistique permet à l'élève:

- De développer une pratique plastique et affirmer une singularité stylistique.
- D'enrichir sa culture artistique et ses représentations.
- De le rendre curieux envers la création artistique d'hier et d'aujourd'hui.
- D'être accompagné dans les choix portant sur son orientation vers les études supérieures.

L'enseignement optionnel arts plastiques complète et enrichit un parcours de lycéen, quelles que soient les spécialités qu'il aura choisies.

- Il contribue, plus spécifiquement, à consolider le profil scolaire d'élèves souhaitant s'engager vers des études en arts plastiques, en arts visuels, en design, en architecture ou vers des domaines artistiques voisins.
- Par des savoirs et modalités pédagogiques qui lui sont propres, il enrichit le parcours des dimensions de la créativité, de la sensibilité, de la culture artistique, de la mise en place de projets, dimensions requises dans de nombreuses formations après le baccalauréat.
- Les notes obtenues par l'élève en première et en terminale sont prises en compte dans la part de contrôle continu du baccalauréat. Les appréciations du professeur sont en outre examinées dans le cadre de Parcoursup.



Langues et Cultures de l'Antiquité

Grec ancien ou Latin



➤ Pour qui ?

Cet enseignement est **ouvert à tous les élèves** qui souhaitent continuer ou commencer en grands débutants l'étude du latin et du grec ancien au lycée. NB : le grec ou le latin ne peut être commencé en terminale

➤ Selon quelles modalités?

Au lycée, pour les trois classes de seconde, première et terminale, l'enseignement optionnel de latin ou de grec est de **3 heures par semaine**. Cet enseignement bénéficie d'un **coefficient 3** sous la forme d'un bonus au bac et est seulement **évalué en contrôle continu** : la moyenne des moyennes trimestrielles de 1ère et terminale entre dans le calcul de la moyenne générale non pondérée comptant pour 10% du total du bac. Les points de cette moyenne au-dessus de 10 sont multipliés par 3 et ajoutés au total des points obtenus par l'élève à l'examen.

➤ Pourquoi ?

- Construire une culture générale par l'acquisition de repères intellectuels
- Bénéficier d'un enseignement proprement littéraire et linguistique et intrinsèquement interdisciplinaire par la confrontation des langues qu'il exige
- Confronter des œuvres de la littérature grecque ou latine avec des œuvres modernes ou contemporaines, françaises ou étrangères, afin de développer une conscience humaniste ouverte à la fois aux constantes et aux variables culturelles.
- Améliorer sa maîtrise de l'écrit et des savoirs fondamentaux de la langue française
- Mieux se préparer aux épreuves de français
- Bénéficier de conditions d'enseignement privilégiées en petits groupes d'élèves intéressés

➤ Les grandes lignes des programmes de grec et de latin :

- **Seconde** : un questionnement sur l'homme (l'homme et l'animal, l'homme et le divin, soi-même et l'autre, Méditerranée: voyager, explorer, découvrir)
- **Première** : un questionnement sur l'homme dans la cité (vivre dans la cité, les dieux dans la cité, Masculin, Féminin, Méditerranée, conflits, influences, échanges)
- **Classe de Terminale** : un questionnement sur l'homme dans l'univers (questions religieuses philosophiques et politiques et les enjeux politiques, économiques et culturels du bassin méditerranéen)

Afin de s'approprier les objets d'étude, les élèves élaborent un dossier personnel , le portfolio, dont l'objectif est de mettre en résonance un texte latin ou grec authentique avec un texte contemporain français ou étranger ou bien encore une œuvre iconographique antique avec une œuvre iconographique ou filmique contemporaine

➤ Ouvertures post-bac :

La culture acquise durant ces années d'enseignement en Langues et Cultures de l'Antiquité valorisera son baccalauréat et son dossier Parcoursup. Elle sera également un véritable atout dans de nombreuses filières d'études post-bac : classes préparatoires hypokhâgnes et khâgnes; études d'Arts; études de Lettres Etrangères Appliquées ; études de Sciences Humaines ; études d'Histoire et Géographie, Géopolitique; études scientifiques...

Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain



L'enseignement de Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain vise à élargir les perspectives des élèves de terminale.

L'objectif est de leur faire **découvrir les instruments du droit** (normes, institutions, métiers), **son rôle social**, ainsi que la **méthodologie du raisonnement juridique**.

L'orientation de cet enseignement consiste moins à offrir une anticipation d'une première année de droit à l'université, quoiqu'il puisse susciter chez certains élèves le goût d'une telle orientation à l'avenir, que de donner aux **élèves l'occasion de réfléchir à l'existence et à l'utilité des normes juridiques, à leur portée sociale, à leur vertu pacificatrice, aux conditions de leur adoption et à celles de leur application**.

Il est important de souligner que la sensibilisation au raisonnement juridique contribue à servir l'ensemble des projets post-baccalauréat, comme professionnels.

Introduction : Qu'est-ce que le droit? Le droit et ses fonctions. Les caractéristiques de la règle de droit.

Comment le droit est-il organisé ?

I) Sources du droit.

A) *La Constitution.*

B) *Les lois, décrets, arrêtés et ordonnances.*

C) *La jurisprudence.*

D) *Le contrat.*

II) L'organisation judiciaire en France

A) *L'Union européenne.*

B) *Internationalisation du droit*

III) Les relations internationales et le droit

Des questions juridiques contemporaines

I) Les sujets de droits.

A) *Qui peut faire valoir ses droits?*

B) *La responsabilité est-elle une conséquence de la liberté des individus ?*

C) *L'animal est-il une personne ou une chose ?*

II) Liberté, égalité, fraternité.

A) *Liberté et sécurité*

B) *Égalité et lutte contre les discriminations*

III) Personne et famille.

IV) L'entreprise et le droit.

V) Création et technologies numériques.

Maths



🕒 **L'enseignement optionnel de mathématiques expertes** est destiné aux élèves qui ont un goût affirmé pour les mathématiques et qui visent des formations où les mathématiques occupent une place prépondérante. Il permet d'aborder de façon approfondie d'autres champs d'étude que ceux proposés par l'enseignement de spécialité. Il ajoute notamment les chapitres des complexes, de l'arithmétique et des matrices.

🕒 **L'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires** est destiné prioritairement aux élèves qui, ayant suivi l'enseignement de spécialité de mathématiques en classe de première et ne souhaitant pas poursuivre cet enseignement en classe terminale, ont cependant besoin de compléter leurs connaissances et compétences mathématiques par un enseignement adapté à leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en particulier économie ou sciences sociales.

Le programme de mathématiques complémentaires s'appuie sur le programme de spécialité de mathématiques de la classe de première qu'il réinvestit et enrichit de nouvelles connaissances et compétences mathématiques, elles-mêmes reliées à des thèmes d'étude où les notions sont mises en situation dans divers champs disciplinaires.

- 🕒 Pour les étudiants souhaitant intégrer une **Grande Ecole d'ingénieurs** via une classe préparatoire scientifique (**MPSI – PCSI – PTSI –MPI**) ou une école d'ingénieurs post-bac , **il est obligatoire de choisir la Spécialité Mathématiques et très fortement recommandé d'ajouter l'option Mathématiques Expertes. Pour BCPST, l'option mathématiques complémentaires peut être associée aux spécialités SVT et Physique-Chimie.**
- 🕒 Les étudiants souhaitant intégrer une **Grande Ecole de Management** via une **Khâgne A/L** ont toute liberté de construire leur parcours au lycée en fonction du seul objectif de rejoindre une classe préparatoire littéraire : le concours des Grandes Ecoles de Management n'exigera en effet aucun prérequis en ce qui concernent les choix de Spécialités effectués au lycée par les candidats de cette filière. En revanche, pour les candidats qui envisagent de postuler un jour à une **Grande Ecole de Management** dans le cadre d'une prépa **EC** ou d'une Khâgne **B/L**, ou d'une école de commerce post bac, il est vivement conseillé : **soit de choisir soit la Spécialité Mathématiques (éventuellement assortie de l'option « Mathématiques Expertes »), soit de choisir l'option « Mathématiques Complémentaires »**